

F E D E C H O S E S



----- Pour le fédéralisme -----

Fédéchoses - *F098*

Pour la paix, la justice et



la démocratie mondiale

Une Europe unie



pour un Monde uni

1997 - 4^o Trimestre

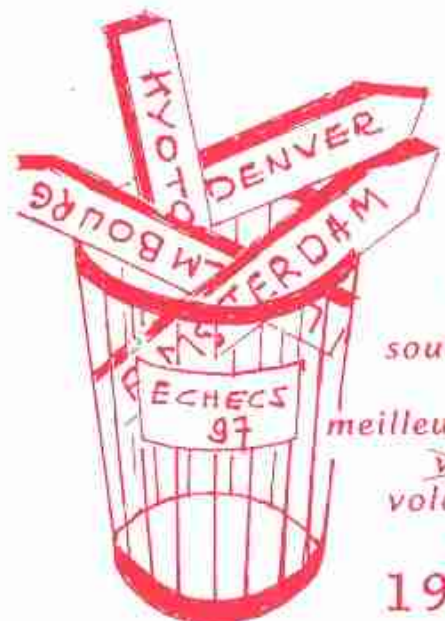
N°98

Editorial

C'EST SEULEMENT AVEC LA CONSTITUANTE QUE LA CITOYENNETÉ EUROPÉENNE VERRA LE JOUR (Lucio Levi).

Qu'est-ce que la citoyenneté ? C'est la condition juridique qui définit les droits et les devoirs qui découlent de l'appartenance d'un individu à un État. Les droits et les devoirs des citoyens n'existent vraiment qu'à l'intérieur des frontières de l'État, espace où règne un espace juridique. La difficulté d'appliquer cette définition à l'Union européenne apparaît ainsi à l'évidence car il ne s'agit pas d'un État mais d'une organisation internationale d'États, même si elle possède déjà certains caractères propres à un État comme la reconnaissance du droit de vote au plan européen, obtenu avec l'élection directe du Parlement européen.

L'avancée vers l'unification économique et monétaire de l'Europe a permis aux États nationaux de prolonger leur existence, à la seule condition que soit mis en oeuvre un processus qui finira par les transformer en États membres d'une fédération européenne. Les gouvernements nationaux réussissent à garder sous contrôle l'unification européenne grâce à des institutions de coopération intergouvernementale qui constituent l'embryon d'un État européen. En même temps, l'intégration européenne entraîne la formation, à côté des économies et des sociétés nationales, d'une économie et d'une société européenne qui constituent l'infrastructure d'un État européen. Cet État n'existe pas encore, même si l'on peut affirmer qu'il est en cours de formation. On peut donc dire que la citoyenneté européenne est un objectif à atteindre plutôt qu'une réalité juridique et politique déjà acquise. Dans sa configuration actuelle, il s'agit d'un aspect du passage de l'Europe, de la division vers l'unité. (suite pages 3 et 4)



avec
nos
souhaits
de
meilleur(e)s
~~voeux~~
volontés
pour
1998

AVIS AUX LECTEURS

Le comité de rédaction invite tous ses lecteurs à participer activement à la diffusion et éventuellement à la rédaction, de Fédéchoses.

Vous pouvez : nous transmettre des articles, nous écrire pour nous faire part de vos impressions, de vos observations, de vos conseils...

Vous pouvez également, faire parvenir gratuitement un exemplaire de Fédéchoses à quelqu'un, pour ceci renvoyez-nous le bon ci-dessous.

Fédéchoses vous remercie d'avance de vos courriers.

Composition du Comité de rédaction :

Jean-Francis Billion
Aude Bissuel
Roland Calba
Benoit Cassier
Didier Colmont
Daniel Hulas
Jean-Luc Prevel

Je désire faire recevoir à :

Nom (Majuscule) :

Prénom :

Adresse :

- ☐ le présent numéro
☐ Le numéro suivant
☐ Le numéro*

Demandé par :

* Selon les numéros disponibles.


FEDECHOSSES-POUR LE
FEDERALISME

Presse Fédéraliste
26, rue Sala - 69002 Lyon

Directeur de publication :
Jean-Luc PREVEL

C-E Imprimerie
5, rue Bugeaud - 69006 Lyon

Commission paritaire 56256

SOMMAIRE

- Editorial : C'est seulement avec la constituante que la citoyenneté européenne verra le jour - Lucio Levi p. 1
- Une action citoyenne contre la crise financière de l'ONU - Didier Colmont p. 5
- Message de Kofi Annan au MFM p. 6
- Société civile : la France bouge p. 7
- CCI - TPI, la France hors la loi p. 9
- Montreux, 19-21 Septembre 1997 : Un pas important vers l'unification des fédéralistes européens et mondiaux p. 11
- Messages des ONG au MFM p. 13
- Denis de Rougemont, Montreux 1947 : L'attitude fédéraliste p. 15

ABONNEMENT

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

Normal : 50 F

Militant : 100 F

soutien 500F

- Chèque à l'ordre de " Presse Fédéraliste " 26, rue Sala 69002 LYON
- C.C.P. 2490 82 P LYON (N° supplémentaires sur simple demande)

Ce journal vous a intéressé - SOUTENEZ-LE ! DIFFUSEZ-LE AUTOUR DE VOUS.

(Lucio Levi, suite)

L'affirmation de la citoyenneté européenne ne peut être comprise que si on la met en relation avec la crise de l'État national et avec la tendance à dépasser les limites de la citoyenneté nationale.

Dans l'idéologie nationale, l'appartenance à la nation n'est pas basée sur la reconnaissance de droits qui pourraient être acquis par n'importe qui. L'appartenance est plutôt fondée sur de prétendus caractères naturels et immuables qui doivent être défendus contre le risque de contamination par les autres nationalités. Les caractères ethniques et culturels deviennent un critère pour reconnaître à certains l'accès aux droits politiques et pour en exclure d'autres. Les valeurs nationales sont des valeurs qui exaltent la séparation, le refus de partager les valeurs des autres sociétés et qui subordonnent l'égalité universelle de tous les hommes aux valeurs nationales.

Pour l'extrémisme nationaliste, l'appartenance à la nation est entourée d'une aura quasi religieuse qui a pour but de promouvoir l'unité et l'indépendance de la nation comme une priorité politique absolue à laquelle on devra sacrifier, si nécessaire, jusqu'à la liberté, la justice et la paix.

L'unification européenne, en promouvant une coopération toujours plus étroite entre les États nationaux, a mis en cause cette conception de la citoyenneté. Celle-ci a démontré son incompatibilité avec la tendance fondamentale de l'histoire contemporaine qui vise à créer des formes d'organisations politiques multinationales et multiétatiques. Avec l'institution d'une première forme de citoyenneté européenne, le Traité de Maastricht a représenté un tournant dans la longue crise des États nationaux : un premier pas vers la formation d'une citoyenneté fédérale dont la structure permet de ne pas éliminer la citoyenneté nationale mais simplement d'ajouter à côté d'elle la citoyenneté européenne.

Qui sont les citoyens européens ?
Ce sont les citoyens des États membres de l'Union européenne.

La citoyenneté européenne est donc une citoyenneté "dérivée". A quels droits la citoyenneté européenne donne-t-elle accès ? Au droit de circuler et de séjourner librement dans tous les États membres, au droit de vote et d'éligibilité aux élections communales et européennes dans l'État de résidence, un droit de pétition au Parlement européen ainsi qu'à celui de saisir le médiateur des cas de mauvaise administration concernant la bureaucratie européenne, enfin, le droit à la protection diplomatique et consulaire des citoyens de l'Union européenne dans les pays tiers par un État de l'Union, quel qu'il soit.

Le fait est que l'exercice du vote actif et passif dans les élections communales et européennes sur leur lieu de résidence a permis de séparer ce dont l'État national avait maintenu l'unicité : la nationalité et la citoyenneté. La fusion entre la nationalité et la citoyenneté représente une des limites les plus importantes de la démocratie nationale : reconnaître les droits civils et politiques seulement à ceux qui possèdent la nationalité et la nier aux étrangers ; leur exclusion démontre que le vote, en réalité, n'est pas universel mais national.

Il faut rappeler à ce propos qu'aussi bien la révolution française que la révolution russe, dans leur phase initiale, lorsque la prévalence du nationalisme n'avait pas encore éteint leur flamme universaliste, avaient affirmé le principe de l'extension du droit de vote aux étrangers. Le problème se pose à nouveau aujourd'hui d'une manière encore plus aiguë en relation avec la crise de l'État national et le développement des processus d'unification politique. Depuis l'extension du droit de vote à un nombre croissant d'individus, grâce à l'abolition des conditions liées au patrimoine ou au sexe, à l'abaissement des limites d'âge, le nouvel objectif dans la lutte pour l'élargissement du droit de vote est représenté par l'abolition des conditions de

nationalité.

Dans d'autres termes, la reconnaissance du droit de vote et des autres droits politiques ne devrait plus être liée qu'à la seule condition de la résidence. Les implications de ce principe sont explosives car elles mettent en cause le point de repère essentiel de l'idéologie nationale.

L'attribution des droits politiques, sur la base du critère de la résidence, indépendamment de la nationalité, est un principe qui est appliqué dans toutes les fédérations d'États.

La pleine réalisation de cette conception de la citoyenneté amènera son extension progressive à toute la planète à travers la réalisation d'une citoyenneté universelle dans le cadre d'une fédération mondiale

Le projet de service civil initié par la Commission européenne pour les jeunes qui pourront s'engager dans une activité de volontariat dans un autre État que celui où ils résident, constitue un autre signe important de l'affirmation progressive de la citoyenneté européenne.

Dans les pays industriels les plus avancés, ni l'État, ni le marché ne peuvent plus, à eux seuls, apporter une réponse à tous les problèmes de la société contemporaine. C'est pour cela qu'un troisième secteur d'activité qui s'exprime à travers le volontariat a vu le jour. Celui-ci s'est affirmé comme un des aspects constitutifs du concept de citoyen. Être un bon citoyen ce n'est plus seulement voter, respecter les lois, payer les impôts, aller à l'école, travailler, mais aussi s'engager dans une activité qui soit l'expression de la solidarité entre les hommes. Les pouvoirs publics (de la communauté locale à l'Union européenne) ont un rôle indispensable de promotion et de coordination qui ne doit pas freiner mais au contraire renforcer les activités spontanées multiples des groupes de bénévoles. Le service civil européen, expression

d'un Etat européen naissant, favorisera l'affirmation du civisme européen, permettra de renforcer la solidarité supranationale entre les citoyens européens et contribuera à la démocratisation de l'Union européenne.

Si l'on considère que, pour le moment, l'Union européenne n'est rien de plus qu'une union économique, elle ne peut pas exprimer des valeurs qui dépassent l'horizon du marché. Seul un Etat européen, capable de gouverner la société et l'économie européenne aura la capacité d'instituer un service civil qui se concrétiserait en une obligation pour tous les citoyens, femmes et hommes, de s'acquitter, après avoir réalisé leur cycle d'études, d'une étape fondamentale de la formation du citoyen européen. Il faut souligner que la dimension internationale du service civil, sous la forme de l'aide au développement des pays du Sud et de l'Est, constitue une alternative à une Europe repliée sur elle-même comme une forteresse. Cela signifie qu'on pourrait, dans ce cadre, développer les énergies morales nécessaires pour contrer l'émergence d'un nationalisme européen.

L'avènement de l'Euro le 10 janvier 1999 constituera un moment crucial dans le processus de constitution de l'unité européenne. La perte de la souveraineté monétaire des Etats et son transfert au plan européen

coïncidera avec une étape décisive de la crise des Etats nationaux et de leur légitimité. En fait, en 1999, nous aurons une monnaie européenne sans gouvernement, alors que la majeure partie des Etats (onze ?), n'auront plus de monnaie. Il n'est pas pensable que le gouvernement de la monnaie soit confié au Conseil compte tenu de ses procédures décisionnelles complexes et antidémocratiques. On voit donc se profiler une crise institutionnelle de l'Union européenne. La conférence intergouvernementale qui vient de se conclure à Amsterdam n'a pas su donner une réponse à la nécessité du moment : une constitution européenne.

Il était du reste facilement prévisible qu'une conférence diplomatique ne réussirait pas à produire une constitution. Elle ne dispose pas des organes qui seraient de nature à lui attribuer un pouvoir constituant. Déjà, les obstacles rencontrés par le Traité de Maastricht au moment de sa ratification, notamment dans les pays où la procédure du référendum populaire est utilisée, ont constitué un avertissement clair concernant la difficulté d'activer le consensus populaire face à des documents élaborés à huis clos, dans les coulisses du pouvoir. La leçon que les fédéralistes en ont tiré, c'est que seule une assemblée constituante, organe politique qui décide en séance publique, à la majorité et avec la participation de toutes les forces politiques représentant le

peuple peut affronter avec succès l'objectif d'élaborer une charte constitutionnelle.

L'élection européenne de 1999 peut représenter la grande occasion de mobiliser le pouvoir constituant du peuple européen. Lors des précédentes élections européennes, le peuple européen s'est manifesté d'une manière incomplète et précaire. Il s'agit jusqu'à présent d'un corps électoral dont les membres ne sont pas conscients de leurs droits. Cette situation se prolongera tant qu'on n'aura pas reconnu aux citoyens le pouvoir d'accomplir le choix politique fondamental, celui de pouvoir choisir le gouvernement de l'Europe.

Ce pouvoir incombe toujours au Conseil des ministres et au Conseil européen des chefs d'Etat et de gouvernements. C'est la pierre d'achoppement qui doit être levée si l'on veut rendre les institutions européennes pleinement démocratiques. C'est à cause de ce déficit démocratique que la citoyenneté européenne est une mystification qui fait référence à des droits qui sont confisqués par les gouvernements nationaux.

C'est pour cette raison que l'assemblée constituante sera l'acte fondateur de la citoyenneté européenne en levant les obstacles institutionnels qui s'opposent à l'exercice de la souveraineté du peuple européen.

Lucio Levi



LE MONDE / SAMEDI 3 JANVIER 1998

UNE ACTION CITOYENNE CONTRE LA CRISE FINANCIERE DE L'ONU

Jeudi 23 octobre 1997, Maison de l'Europe. Une cinquantaine de personnes participent à une conférence-débat organisée par les fédéralistes européens et mondiaux de Rhône-Alpes et animée par Joseph Yacoub, professeur de sciences politiques à l'Université catholique de Lyon.

Il ne s'agit pas là d'une conférence ordinaire. Car au même moment dans 45 villes sur les cinq continents, d'autres citoyens actifs se réunissent, pour une soirée préparée parfois de longue date. Leur motivation ? La crise financière de l'ONU et ses conséquences dramatiques ainsi que la ferme conviction qu'une action citoyenne, coordonnée à l'échelle de la planète, a le pouvoir d'influer sur cet état de choses.

Tout commence vraiment le 24 octobre 1996, Journée des Nations unies, sous l'impulsion du Mouvement fédéraliste mondial et de la Fédération mondiale des Associations pour les Nations unies. Dans 32 villes de par le monde, des citoyens responsables organisent une première Veillée pour les Nations unies. Cette veillée est motivée par le constat alarmant que les sommes dues et non versées à l'ONU provoquent des dysfonctionnements grandissants au sein de l'organisation mondiale. Le manque d'argent met alors le Secrétaire général dans l'obligation de procéder à des coupes claires régulières dans le budget, déjà austère, de l'ONU. Ainsi, le budget prévu pour 1997-1998 est en baisse de 252 millions de dollars par rapport au budget de la période 1995-1996. Les difficultés financières se répercutent également au niveau du personnel de l'organisation, passé de 12000 personnes dans les années 80 à 9000 personnes aujourd'hui.

Un an plus tard, la situation s'est encore détériorée. Fin septembre 1997, les Etats membres de l'ONU devaient à l'Organisation la somme colossale de 2,4 milliards de dollars. Sur cette somme, la dette des USA atteint plus de 1,4 milliard de dollars, soit environ 60% de la dette globale. La responsabilité des Etats-Unis est aggravée par l'injuste décision américaine d'imposer un certain nombre de conditions préalables au paiement de cette dette. La crise est telle que l'ONU doit régulièrement emprunter au fonds de maintien de la paix avec pour conséquence immédiate l'incapacité de rembourser rapidement les pays fournisseurs de matériel et de troupes nécessaires pour les opérations militaires. A l'heure actuelle, les Nations unies doivent à ces pays, au nombre de soixante-dix, un total de 800 millions de dollars. La précarité de la situation financière de l'ONU ne permet pas pour l'instant d'entrevoir une issue à cette situation, situation qui pourrait encore se détériorer dans les prochaines années.

Non, le professeur Joseph Yacoub, en clarifiant brillamment le rôle des Nations unies dans la protection des minorités, n'a pas donné une conférence ordinaire. Car cette conférence est le point de départ, à Lyon, d'une action citoyenne nouvelle. En s'inscrivant dans un ensemble mondial d'actions comparables, relayées en temps réel sur Internet*, cet événement a une portée bien plus grande que ne pourrait le laisser croire la seule manifestation locale. La deuxième veillée pour les Nations unies se s'arrêtera pas là. Si la crise de l'ONU perdure, une troisième veillée se déroulera l'an prochain, plus forte, plus universelle. Le véritable événement de cette journée du 23 octobre est peut-être la création d'un nouveau mouvement transnational de citoyens résolu à bâtir les institutions mondiales nécessaires au futur de l'humanité.

Didier Colmont

* Pour plus de précisions sur la Veillée pour les Nations unies, consulter l'excellent site <http://www.globalpolicy.org>.

Vient de paraître :

**L'Actualité d'Altiero Spinelli
(1907-1986)
La lutte pour la constituante**

Colloque européen en hommage à Altiero Spinelli
« Du projet de Traité du Parlement européen
à la révision du Traité sur l'Union européenne ».
Bruxelles, Parlement européen, 7 et 8 juin 1996

Ed. Institut d'études fédéralistes Altiero Spinelli
Pavia - 1997 - 89 pages.
Diffusion Presse fédéraliste - 26, rue Sala, 69002 Lyon



Joseph Yacoub : « Il y a dans le monde 7 500 minorités pour près de 6 000 langues différentes et seulement 185 Etats membres de l'ONU ».

**Message de Mr Kofi ANNAN
Secrétaire Général de l'ONU
au Mouvement Fédéraliste
Mondial
à l'occasion de son cinquantième
anniversaire à Montreux du 19 au
21 septembre 1997.**

C'est avec un grand plaisir que je salue tous ceux qui participent à la réunion du Conseil du MFM à l'occasion de son cinquantième anniversaire et je vous adresse à tous mes congratulations et mes bons voeux dans ce moment privilégié.

Votre mouvement a, depuis cinquante ans, contribué à garder vivantes les valeurs qui ont inspiré la création des Nations Unies : la perspective d'un monde prêt à agir en commun contre l'agression armée, les problèmes sociaux et les menaces globales et à s'unir pour promouvoir le progrès économique et social pour tous.

Bien que la guerre froide ait enfermé les Nations Unies dans le système international bipolaire, des progrès ont été réalisés dans bien des domaines.

Tranquillement et discrètement, la coopération dans des domaines tels que l'aviation civile et les télécommunications est maintenant devenue la norme ; des traités importants sur le désarmement ont été signés ; par ailleurs, tandis que des guerres et des carnages se perpétuent dans plusieurs parties du



monde, les efforts pour apporter la paix sont incessants. L'holocauste nucléaire a été évité.

Aujourd'hui, après l'époque de la guerre froide, nous travaillons à la réforme et au renouvellement de l'Organisation mondiale. Je crois que nous avons la capacité de transformer les Nations Unies en un instrument véritablement efficace de coopération internationale tel que ses fondateurs l'avaient souhaité. J'apprécie vivement le soutien que le MFM a apporté à l'ONU durant ces années et j'espère que je peux compter sur la poursuite de votre aide et de votre soutien à l'occasion de la mise en oeuvre de cette réforme difficile.

Alors que votre mouvement s'engage dans son deuxième demi-siècle, je vous souhaite une pleine réussite. Je souhaite que votre idéal continue à être une source d'inspiration pour tous ceux d'entre nous qui travaillent pour un monde plus juste, pacifique et prospère.

Société civile : la France bouge

A la demande de la Commission européenne, et pour éclairer les travaux de la CIG, un " Comité des Sages " avait rédigé un rapport " pour une Europe des droits civiques et sociaux ". Commission et Parlement européen, souhaitant qu'il fasse l'objet d'un débat public dans les 15 pays de l'Union, avaient chargé la FONDA de son organisation en France. Ce fut l'occasion de rassembler des personnalités associatives, religieuses, politiques, syndicales et des députés européens pour produire une " **Déclaration pour une Europe civique et sociale** " qui contient 13 propositions minimum que les citoyens étaient en droit d'attendre d'un nouveau Traité (publication dans le journal *Le Monde* du 10 juin 1997).

Le Traité d'Amsterdam, comme nous l'avons montré (Fédéchoses n° 97), ne répond pas aux défis actuels qui se posent à l'Union européenne et la méthode intergouvernementale a atteint ses limites.

Toujours coordonnée par la FONDA, la Société civile vient de mettre au point un texte (reproduit ci-après) : **" Refondons l'Europe "**.

L'UEF est partie prenante de cette réflexion et se félicite de ce " Forum " qui devient la version française du " **Forum permanent de la Société civile** " européen qu'anime notre ami Virgilio Dastoli, Secrétaire général du Mouvement européen (international).

Daniel Hulas

Refondons l'Europe

L'Europe est aujourd'hui en train de manquer son rendez-vous avec le prochain siècle. Le Traité d'Amsterdam n'est pas de nature à lui donner la colonne vertébrale et le nouveau souffle dont elle a besoin pour réussir son intégration politique, son développement social, son union monétaire et son élargissement. Si, dans les mois qui viennent, des avancées beaucoup plus substantielles ne permettent pas de combler le triple déficit démocratique, institutionnel et social dont elle souffre, l'Europe finira par se détruire elle-même dans une sorte d'implosion molle bien plus grave qu'une crise nette mettant les États membres devant leurs responsabilités. C'est pourquoi la ratification du Traité d'Amsterdam doit être conditionnée à la mise en œuvre d'un véritable processus constituant, associant gouvernements, parlements - européens et nationaux - et le plus grand nombre possible de représentants des citoyens et des forces sociales.

Ce processus doit être lancé dans les meilleurs délais, y compris dans les pays candidats à l'Union et, en tout état de cause, avant tout élargissement.

Les premiers signataires de ce texte, parlementaires et personnalités diverses dont on connaît l'attachement à l'Europe et aux combats souvent difficiles qui jalonnent sa construction depuis la dernière guerre, considèrent aujourd'hui de leur devoir de dire à leurs concitoyens, à leurs représentants et à leur gouvernement, que le Traité d'Amsterdam ne résout rien. Le Parlement européen et les parlements nationaux doivent le signifier avec netteté. Les avancées timides réalisées dans le domaine institutionnel ou social ne permettent pas à l'Europe d'affronter aujourd'hui le danger majeur qui la menace : l'instauration d'un modèle inédit de gouvernance non démocratique, alors que s'installe la première institution fédérale : La Banque Centrale Européenne.

Ainsi, l'Union européenne est en train de devenir le "canada dry" de la démocratie : les libertés fondamentales existent, le pluripartisme est

respecté, des élections sont régulièrement organisées, etc. Mais les exécutifs ne sont soumis à aucun contrôle démocratique réel lorsqu'ils décident dans les domaines communautaires, puisque le Parlement européen a un pouvoir marginal ; les représentants européens sont élus sur des critères nationaux, alors qu'ils sont censés représenter les peuples d'Europe dans leur ensemble ; la Commission européenne, qui historiquement porte le génie des pères fondateurs en tant que garant de l'intérêt commun, devient au niveau des commissaires une seconde chambre des États, et au niveau de ses fonctionnaires une structure technocratique, bouc émissaire des irresponsabilités des gouvernements.

Ce risque est mondial. Il a été fortement résumé au forum de Davos par la phrase devenue célèbre de l'un de ses participants :

"les gouvernements sont désormais sous le contrôle des marchés financiers".

L'Europe devrait être, face à cette dangereuse dérive, l'actrice d'un processus démocratique à l'échelle de notre planète. Mais ce qui est en train de se produire revient au contraire à faire de notre Union un laboratoire de cette gouvernance non démocratique : de faux citoyens, un faux Parlement d'un côté, de vrais décideurs, mais non responsables devant les citoyens, de l'autre.

Les meilleurs projets peuvent dans ce contexte changer de nature. Tel est le cas de l'euro. Atout décisif dans la relance d'une Europe politique démocratique, outil pour promouvoir une véritable régulation financière internationale et un système monétaire mondial échappant à la loi du dollar, la monnaie unique européenne devrait constituer la voie pour sortir de l'impasse actuelle. Mais un autre scénario risque de se mettre en place : une monnaie strictement soumise à des mécanismes de décision automatiques qui s'imposeront aux autorités politiques et restreindront leur champ d'action à l'accompagnement social des conséquences d'un laisser faire économique généralisé.

Il est temps que l'Europe se ressaisisse. L'approche économique et monétaire ne produira pas automatiquement une Europe politique démocratique et les conférences intergouvernementales ont fait la démonstration de leurs limites. La faiblesse des objectifs sociaux ne conduira pas à une Europe des peuples solidaires. Dans un tel contexte l'élargissement deviendrait un marché de dupes : les peuples qui aspirent à trouver dans l'Europe un modèle social original et une véritable démocratie se retrouveraient dans une zone de libre échange invertébrée. Il nous faut donc inverser l'ordre des priorités et inventer ce que serait une démocratie européenne de plus de quatre cents millions de personnes.

La faiblesse de la croissance constatée en Europe par rapport aux États-Unis tient, pour une grande

part, à l'absence d'un cadre de coordination des politiques économique, monétaire et budgétaire. Ce mixage suppose un exécutif commun sous contrôle démocratique face à la Banque Centrale Européenne.

L'Europe ne pourra devenir une union de citoyens que si elle les concerne tous.

L'Europe ne doit pas être synonyme pour les plus vulnérables, d'inégalité, d'insécurité pour l'avenir, de précarité ou d'exclusion. Une Europe solidaire ne peut se fonder sur la seule compétition économique et la menace permanente de dumping fiscal ou social. **Les nouvelles fondations de la paix en Europe, c'est-à-dire de la cohésion économique et sociale, seront civiques et sociales ou ne seront pas.** Nous considérons comme indispensable l'ouverture dans les meilleurs délais, et en tout cas avant tout élargissement, d'un véritable processus constituant, associant gouvernements, parlements européen et nationaux, forces sociales et civiques, en vue de mettre en place l'Europe politique démocratique, capable d'affronter les défis des mutations économiques et sociales, de la montée des exclusions, et des inégalités à l'aube du XXIème siècle.

Nous appelons les citoyens de cette grande Europe et les associations qu'ils constituent à s'engager dans cette ambitieuse aventure historique.

Nous appelons nos parlements nationaux à oeuvrer dans cette même direction, à refuser de cautionner toute dérive vers des formes de gouvernance non démocratiques et inefficaces.

Nous appelons citoyens, associations, parlements, gouvernements, à organiser en 1998 des États généraux pour une Europe civique et sociale.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE de l'UEF, Bruxelles, 20 novembre 1997

LES FÉDÉRALISTES EUROPÉENS DÉNONCENT LA FARCE DES GOUVERNEMENTS SUR LE CHÔMAGE

Pour 19 millions de citoyens européens, la recherche d'un emploi est un drame quotidien. Pour les 15 Chefs d'États et de gouvernements, c'est l'occasion d'une cérémonie sans objet. En effet, les gouvernements se réunissent solennellement à Luxembourg pour affirmer que le chômage n'est pas un problème européen, que chacun peut le résoudre par ses propres moyens et que la tâche de l'Union européenne se limite à coordonner les plans nationaux. Pourtant, les taux élevés du chômage dont souffrent les pays européens sont bien la preuve que les gouvernements nationaux ne sont pas capables, seuls, de donner des réponses efficaces à ce fléau.

L'Union des Fédéralistes Européens (UEF) demande, qu'au-delà des nouvelles dispositions du projet de Traité d'Amsterdam qui devront être utilisées avec une réelle détermination, l'Union européenne soit dotée des moyens financiers nécessaires pour mener des actions communes contre le chômage.

L'UEF estime que la stabilité monétaire, condition nécessaire à la lutte contre le chômage, ne suffit pas ; d'autres mesures politiques, comme un déplacement de la charge fiscale du facteur travail et des investissements favorables à l'emploi vers l'énergie, les ressources naturelles et les transactions financières à court terme, doivent être adoptées pour faciliter la transition vers un nouveau mode de développement soutenable.

Selon le Président de l'UEF, le député sarrois Jo LEINEN, "l'Union européenne a surtout besoin d'une réforme institutionnelle profonde et d'un gouvernement capable de gouverner efficacement l'économie européenne, de soutenir une politique globale et innovatrice de stimulation de l'emploi et de relever de défi de la globalisation. Une telle réforme ne sera possible qu'avec la participation des citoyens européens à un processus constituant".

Dans le désenchantement qui accompagnait la signature des " Accords de Dayton ", beaucoup ont pu voir une manière de consolation à la réaffirmation du principe du jugement des auteurs de crimes de guerre. La résolution 827 de l'ONU avait institué le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY - février 93 - La Haye), comme a été institué par la suite celui pour le Rwanda (TPIR - nov.94) devant siéger à Arusha (Tanzanie).

A ce jour seuls 11 sur 76 inculpés ont été appréhendés, jugés (2) ou en cours de procès à La Haye. Le TPIR, après une longue interruption, a redémarré mais n'a qu'un écho très faible dans nos médias. (Nous vous proposons de faire le point sur ces 2 juridictions dans nos prochains numéros).

Pour l'ex-Yougoslavie, le mandat de l'IFOR prévoit le maintien de l'ordre par le respect du cessez-le-feu, l'aide au retour des réfugiés mais aussi l'arrestation des inculpés (76) contre lesquels des mandats d'arrêt ont été délivrés. Les circonstances ayant conduit au lâchage et à l'abandon de Srebrenica aux troupes meurtrières de Karadzic et Mladic (11 juillet 95 - 8000 " disparus " sur 40000 personnes " déplacées ") ne sont pas établies et d'éventuels responsables non officiellement désignés.

OUBLIER LES CRIMES, C'EST COMMETTRE UN CRIME.

La justice, pourquoi ?

Sans doute tout naturellement parce que l'injustice, l'idée même d'injustice, nous est profondément, intimement insupportable. Ni justice talion, justice dédommagement ou *justice spectacle*, mais justice dignité, très simplement.

En ex-Yougoslavie, au Rwanda, en Algérie aussi, comme partout ailleurs, aucune confiance ne peut naître ou renaître tant qu'il ne sera pas résolument établi qu'aucun homme, quelles que soient son autorité ou ses raisons (fussent-elles d'état) n'a le droit d'attenter à la vie ou de menacer l'intégrité physique et morale d'un seul de ses semblables. Le projet d'organisation universelle de la société mondiale s'accompagne impérieusement de l'existence d'une **Cour criminelle internationale**. Le pays qui a vu élaborer sur son sol les fondements de la déclaration des droits de l'homme se doit d'être en première ligne pour défendre et conduire cette exigence. Actuellement, par son attitude négative envers le tribunal de La Haye et son comportement complice en Bosnie serbe, il se dérobe, il se soustrait.

Nous ne l'acceptons pas. R.C.

La France (éditorial du hors la loi Monde 14.12.97)

De tous les pays appelés à soutenir le Tribunal pénal international (TPI) pour l'ex-Yougoslavie, la France s'illustre par un boycottage quasiment total de la juridiction de La Haye. L'attitude française est particulièrement remarquable dans deux domaines vitaux : la conduite des enquêtes et l'arrestation des accusés.

Paris interdit à ses officiers ayant servi dans la Force de protection des Nations unies (Forpronu) de témoigner lors des procès. Et Paris s'oppose, en coulisse, avec la même intransigeance, à l'arrestation des criminels de guerre, notamment dans le secteur français de l'OTAN en Bosnie (Mostar-Sarajevo-Pale). Le procureur du TPI, Louise Arbour, a indiqué au *Monde* que cette zone est devenue une sorte de sanctuaire pour les criminels de guerre recherchés par la justice internationale. Y résident Radovan Karadzic, l'ex-"président" serbe bosniaque, devenu le symbole du blocage du processus de paix, et aussi des inculpés, serbes ou croates, qui ne bénéficient pas du niveau de protection de M. Karadzic, et dont l'arrestation ne devrait pas effrayer des commandos occidentaux.

Un responsable français a évoqué publiquement la question de la coopération avec le TPI. Alain Richard, ministre de la défense, a parlé d'une "*justice spectacle*". Or, si le TPI est critiquable, ce n'est justement pas pour son caractère spectaculaire. Les victimes de la guerre et les

défenseurs du concept d'une justice internationale critiquent au contraire la lenteur des procédures. Cette méticulosité, outre qu'elle est indispensable à une justice sereine, est peut-être aussi la garantie que les enquêtes du TPI auront valeur pour l'Histoire.

C'est le refus de l'armée française d'envoyer ses soldats témoigner devant une juridiction internationale qui est à l'origine de la position de Paris. Mais il faut aussi souligner, puisqu'une majorité des accusés sont serbes, que les militaires français ont toujours eu des convictions plutôt pro-serbes. Y a-t-il une autre raison ? On l'ignore. La France n'a jamais assumé ouvertement cette politique de refus de coopération. Et personne, à la présidence de la République, à Maignon ou au Quai d'Orsay, n'a jugé bon de commenter les propos de M. Richard. Nul ne sait si le ministre s'exprimait au nom de la France ou au seul nom de l'armée.

Paris n'a pas, sur ce processus de paix, la cohérence dont font preuve ses partenaires, notamment le gouvernement britannique depuis l'élection de Tony Blair. Il se place hors la loi. Et il envoie un signal fort aux ex-belligérants. A Pale ou à Belgrade, on peut penser que le refus de coopérer avec le TPI ne portera pas à conséquence, puisqu'un pays occidental, signataire du traité de paix et acteur majeur de la Force internationale de l'OTAN, se l'autorise.

En d'autres termes, la politique actuelle de la France renforce l'impunité dont jouissent les criminels de guerre. Ce faisant, elle joue contre la paix.

Le Monde, 14 décembre 1997

vient de paraître

les éditions fédérop,
et l'institut d'études fédéralistes Altiero Spinelli, viennent de publier

Mondialisme, fédéralisme européen et démocratie internationale

écrit par Jean-Francis Billion, fondateur de Fédéchoses et animateur de longue date de l'UEF. Il a contribué ces dernières années à implanter une section du Mouvement Fédéraliste Mondial à Lyon, à revivifier ce mouvement en France et à le rapprocher de l'UEF. Ce livre est une contribution importante à l'histoire du mondialisme depuis la Deuxième Guerre mondiale jusqu'à nos jours et notamment à son rapport avec l'intégration européenne et les mouvements fédéralistes européens. C'est aussi un apport crucial à la compréhension du sens de l'histoire contemporaine.

Lucio Levi, professeur de politique comparée à l'université de Turin, conclut ainsi la préface de ce livre que tout fédéraliste se doit d'avoir dans sa bibliothèque :

" le défi auquel le fédéralisme mondial doit faire face consiste à démontrer qu'il est capable de prendre la tête du processus de transition vers le gouvernement mondial, qui pendant la guerre froide se plaçait dans un avenir lointain et indéfini et qui est aujourd'hui devenu un objectif susceptible d'être concrètement poursuivi même si ce n'est que de façon graduelle. Il faut toutefois reconnaître que la bataille pour la fédération européenne est décisive pour l'avenir du fédéralisme, car une victoire en Europe démontrerait qu'il est possible de faire vivre une union d'États au delà des nations et renforcerait les fédéralistes engagés sur les fronts des autres unifications régionales et de l'unification du monde ".

A commander à :

Presse fédéraliste - prix : 80 F.

Jean-Francis Billion

Mondialisme, fédéralisme européen et démocratie internationale.

préface
de Lucio Levi

Le mondialisme et l'intégration européenne (1945-1995)

● Naissance et stratégies du fédéralisme mondial (1945-1955) ● La guerre froide et la traversée du désert (1955-1968) ● Les années soixante dix et la démocratisation des institutions européennes ● Les années quatre vingt et le nouvel espace politique du fédéralisme mondial ● Les années quatre vingt dix : de la conférence de Rio au cinquantième de l'ONU ● Le fédéralisme atlantique, l'union des démocraties et l'intégration européenne ● "Fédérer les fédéralistes" ● Bibliographie.

fédérop - collection textes fédéralistes
institut d'études fédéralistes Altiero Spinelli

MONTREUX, 19-21 septembre 1997

**Célébration commune du cinquantième du Mouvement fédéraliste mondial (MFM)
et du premier Congrès statutaire de l'Union européenne des fédéralistes (UEF)**

**UN PAS IMPORTANT VERS L'UNIFICATION
DES FÉDÉRALISTES EUROPÉENS ET MONDIAUX**

**CONFÉRENCE COMMUNE
AU MFM ET À L'UEF**

**« Agir ensemble
pour une Europe fédérale
et la démocratie mondiale ».**

« Je suis prêt à céder mon poste de Président du Mouvement fédéraliste mondial à Jo Leinen, à la condition qu'il m'autorise à m'asseoir sur ses genoux ! ». Cette boutade de Sir Peter Ustinov (photo) est révélatrice de l'état d'esprit dans lequel s'est déroulée la conférence organisée conjointement par les deux organisations pour célébrer leur cinquantième à Montreux le 19 septembre 1997.



Pour la première fois de leur histoire les deux mouvements se sont réunis conjointement cinquante ans après leur création. Il s'agit d'un moment important sur la voie de la réunification du mouvement fédéraliste international dont les composantes malgré une origine et des racines communes (l'esprit de la Résistance et le refus du nationalisme et de la guerre) ont été maintenues longtemps séparées par la guerre froide.

La conférence commémorative a été ouverte par le salut de diverses personnalités. C'est ainsi qu'ont successivement pris la parole les présidents des sections suisses de l'UEF (M. Marc F. Sutter, du Mouvement européen) et du MFM (M. Erick Wettstein), un membre du gouvernement du canton de Vaud (M. Claude Ruey), le Secrétaire d'Etat suisse aux affaires étrangères (M. Jakob Kollenberger) et des représentants du MFM venus du Japon (Prof. Kato), des USA (M. Tim Barner) et du Brésil (M. Fonseca Pimentel).

Puis les présidents des deux organisations, M. Jo Leinen pour l'UEF (parlementaire sarrois social-démocrate et ancien président de la JEF) et Sir Peter Ustinov pour le MFM, ont parcouru les cinquante ans d'histoire séparée des deux organisations et rappelé les motivations de ceux qui se sont lancés dans le combat fédéraliste. Enfin, M. Enrique Baron Crespo, député au Parlement européen et ancien président de cette assemblée, a prononcé une importante allocution en conclusion de laquelle il s'est « réclamé du fédéralisme pour l'Espagne, pour l'Europe et pour le monde ». En fin de soirée, le Directeur général du bureau de l'ONU à Genève, M. Vladimir Petrovsky, est intervenu sur les efforts des Nations unies pour leur démocratisation, à commencer par le fonctionnement et la composition du Conseil de sécurité.

Messieurs James Christie (président du Conseil mondial du MFM) et Lucio LEVI (dans sa double qualité de membre du Comité fédéral de l'UEF et du Bureau exécutif du MFM) ont illustré les résolutions sur la collaboration entre les deux organisations adoptées séparément par leurs instances. Nous reproduisons ci-après le texte adopté par le Conseil du MFM qui, en des termes très proches de celui adopté en avril 97 à Vienne par l'UEF, reconnaît :

- 1/ que les fédérations régionales sont une avancée primordiale vers la fédération mondiale,
- 2/ le rôle d'exemple et de moteur que devrait avoir l'Union européenne en faveur de la démocratisation de l'ONU, et,
- 3/ affirme d'autre part l'engagement réciproque des deux mouvements à une plus étroite coopération à travers un échange permanent d'informations, l'organisation en commun de débats et de conférences, enfin des

initiatives communes pour le recrutement et la formation des jeunes militants fédéralistes ou dans le domaine de la presse et des publications. Le MFM et l'UEF ont également décidé de mettre en place un dialogue réel entre leurs organisations membres en Europe et adopté le principe d'une commission commune permanente de six membres.

Après la séparation des responsables des deux organisations, le Conseil du MFM et le Comité fédéral de l'UEF ont poursuivi leurs travaux séparément pendant deux jours supplémentaires.

- Nous publierons dans notre prochain numéro certains des textes adoptés par l'UEF concernant l'action pour le pouvoir constituant du peuple européen et le rapport de Jo Leinen, de même que pour soutenir cette action, une brochure (à nous commander) sur les positions récemment prises par diverses personnalités et organisations politiques ou de la société civile en faveur du processus constituant européen.

La réunion du Conseil du MFM a, pour sa part, été l'occasion outre les rapports d'activité des organisations membres et des commissions permanentes, d'aborder l'organisation du Congrès de Madras (novembre 1998), du prochain Conseil (à La Haye en 1998, parallèlement au Congrès de la Paix coorganisé par le MFM pour le centième anniversaire de la grande conférence pacifiste de 1899) et de celui qui sera organisé à Kyoto par les fédéralistes japonais en 2000, le déroulement des programmes d'action retenus au Congrès de San Francisco de 1995 (en particulier sur l'Assemblée parlementaire des Nations unies - *United Nations Parliamentary Assembly - UNPA*) et la Cour criminelle internationale (*International Criminal Court - ICC*). Les rapports de Keith Best (Angleterre, président du Bureau exécutif), de James Christie (Canada), et de Bill Pace (Etats-Unis, directeur exécutif) ont donné lieu à une analyse de la politique mondiale et des conditions dans lesquelles s'insèrent les actions du MFM. Différentes résolutions ont été adoptées dont la proposition hollandaise d'organiser avec l'UEF une *Conférence internationale sur l'intégration régionale et les relations entre la Russie et l'Union européenne*, au printemps 1998. Le Conseil a enfin procédé à différents changements parmi les responsables du mouvement : Ed. Chobanian (Etats-Unis) en remplacement de Barbara Walker (Etats-Unis) au poste de trésorier, Lucy Webster (Etats-Unis) en remplacement de Robert Muller (recteur de l'Université de la Paix du Costa Rica) au poste de vice-président, cooptation de trois nouveaux membres au Conseil (Mme. Kalpana Khan Mondal, Inde, Finn Laursen, Danemark, et, Philip Savelkoul, Belgique, actuellement membre du Bureau exécutif de la Jeunesse européenne fédéraliste) et nomination des membres de la commission commune MFM-UEF (Tim Barner, Etats-Unis, Tony Macel, Hollande, et Jean-Francis Billion, France ; suppléants : Lucy Webster, Etats-Unis, Giovanni Solfrizzi, Italie, et Bente Niehlsen, Danemark).

Jean-Francis Billion

Déclaration du MFM sur la coopération avec les fédéralistes européens

Vue la déclaration du XVII^e Congrès de l'UEF réuni à Vienne en avril 1997, le Conseil du MFM réuni à Montreux en septembre 1997 :

célèbre avec l'UEF

la convergence entre les fédéralistes européens et mondiaux, après cinquante années d'efforts indépendants, et affirme avec elle que :

a/ les fédérations régionales constituent une première et cruciale étape sur la voie de la fédération mondiale,

b/ qu'avec la transformation de l'Union européenne en une véritable fédération, l'une des tâches fondamentales des fédéralistes européens devient celle de s'assurer que le gouvernement européen non seulement se propose comme un modèle mais encore se transforme en un instrument pour la démocratisation et le renforcement de l'ONU ;

est d'accord avec l'UEF

que le moment est venu d'une collaboration plus étroite de tous les fédéralistes du monde dans le cadre

de leurs organisations par :

a/ l'échange d'informations sur les activités de ces diverses organisations et leur publication dans la presse fédéraliste,

b/ des débats et des conférences sur des thèmes politiques d'intérêt commun et des initiatives coordonnées, principalement dans le cadre de la formation des jeunes militants et le développement d'une culture fédéraliste, au travers de l'édition conjointe de livres et d'opuscules ; et

se joint à l'UEF pour inviter

à étendre et à approfondir le dialogue et la coopération entre les organisations internationales des fédéralistes européens et mondiaux.

MESSAGES ADRESSES AU MFM A L'OCCASION DE SON CINQUANTIEME ANNIVERSAIRE

Outre les messages adressés par d'anciens responsables fédéralistes, européens ou mondiaux, tels que Alexandre Marc (premier secrétaire général de l'UEF en 1946, président d'honneur du Centre international de formation européenne - CIFE), Raymond Rifflet (membre du Comité fédéral de l'UEF élu à Montreux en 1947, ancien président du Mouvement fédéraliste européen supranational), Henri Koch (secrétaire général adjoint de l'UEF élu à Montreux en 1947), Archie Agard Evans, Roy Breivik (président de En Veerden, section norvégienne du MFM et ancien président de son Conseil), Andrew A.D. Clarke (ancien secrétaire général du MFM), Louis B. Sohn (coauteur avec Grenville Clark de *La Paix mondiale par le droit mondial*), Sumi Yukawa et Mitsunori Ueki (fédéralistes japonais et vice-présidents honoraires du MFM), Robert Muller (vice-président du MFM, ancien secrétaire général adjoint des Nations unies), René Vautrot (ancien secrétaire général de l'Union fédéraliste mondiale, section française du MFM jusqu'au début des années 70, animateur du Comité pour la réforme de l'ONU), Renée Marchand (responsable du Registre international des Citoyens du Monde), Judith Oudejans-Pavlova (ancienne secrétaire générale du MFM)... d'autres messages chaleureux ont été adressés au MFM à l'occasion des célébrations de Montreux.

Outre celui de l'actuel secrétaire général des Nations unies, Koffi Annan, nous publions des extraits de ceux qui nous paraissent illustrer particulièrement bien tel ou tel aspect de la politique du MFM, en particulier aujourd'hui la revendication de la création d'une *Cour criminelle internationale permanente* ou la nécessaire démocratisation des Nations unies, ou qui font foi des contacts internationaux du MFM dans la société civile internationale et de la réputation dont il jouit parmi les Organisations non gouvernementales (ONG).

Maurice Strong

**Sous-secrétaire général
en charge de la réforme des Nations unies**

...La mission du MFM coïncide avec ces questions actuellement en tête de l'agenda de l'ONU :

⇒ le respect pour les droits et les libertés universelles de l'homme,

⇒ la protection de notre environnement commun et la préservation de l'écosystème pour les générations à venir,

⇒ la fin de la course aux armements et l'élimination des armes de destruction de masse...

... Les Nations unies ont reconnu l'émergence des acteurs non étatiques et leur influence croissante sur l'environnement international en pleine mutation...

ont organisé et créé les *Parliamentarians for Global Action* étaient également actifs au sein du MFM. Les parlementaires - canadiens, japonais, français, et britanniques - qui ont créé les *Parliamentarians for World Order (PWO)*, comme notre association a été initialement connue, provenaient largement des groupes parlementaires du MFM (*World Association for World Federation*).

Pour cette raison vos célébrations à Montreux sont également largement les nôtres.

Au fil des années, les *Parliamentarians for World Order* ont changé pour devenir les *Parliamentarians for Global Action*. Le *World Movement for World Federal Government* a changé pour devenir le MFM. Mais les principes de base de nos organisations n'ont pas changé.

Les idéaux de diversité dans l'unité, de droits et responsabilités de l'homme, d'établir des structures et des relations basées sur le règne démocratique de la loi, de trouver des formulations politiques permettant d'éviter les guerres - et le rêve que tous les peuples de la terre pourraient être représentés dans des processus décisionnels globaux par la réunion de parlementaires du monde entier afin de faire face aux défis qui nous attendent -, tous ces thèmes qui ont été au coeur du combat des fédéralistes mondiaux au cours des dernières cinquante années continuent également d'être au coeur des préoccupations des *PGA*.

Ils forment le socle d'une raison d'être commune entre nos organisations qui font de nous des alliés pour affronter les défis qui nous attendent...

Shazia Rafi

**Secrétaire général
*Parliamentarians for Global Action***

*... Les *Parliamentarians for Global Action* et le MFM partagent le but fondamental de servir l'intérêt public en servant les « intérêts planétaires ». Nous avons travaillé en tandem sur de nombreuses de ces questions...*

A la base de nos buts communs repose une histoire commune. Beaucoup des leaders parlementaires qui

Pierre Sané

Secrétaire général d'*Amnesty International*

... Le Mouvement fédéraliste mondial est né la même année que celle où Henri Donnadiou de Vabres, ancien juge au Tribunal militaire international de Nuremberg, a proposé pour la première fois aux Nations unies la création d'une Cour internationale permanente.

Depuis lors, votre organisation a infatigablement recherché à créer et à renforcer des institutions judiciaires internationales au sein du système de l'ONU, par exemple à travers vos efforts pour une Décennie des Nations unies pour la loi internationale (proposition faite conjointement avec le Mouvement des pays non alignés, ndt) et votre soutien aux deux tribunaux internationaux ad hoc pour l'ex-Yougoslavie et le Rwanda.

Je voudrais donner un seul exemple de l'importance du MFM. Au cours des dernières années, il a joué un rôle critique -peut être décisif- dans la revendication d'une Cour criminelle internationale (CCI) juste, honnête, et efficace, afin de juger les pires des crimes commis dans le monde.

La décision du MFM de créer la Coalition des ONG pour la CCI -coalition dont *Amnesty international* est un membre fondateur et un membre du comité de direction- a remarquablement accru les chances d'établir cette cour d'ici à la fin de ce siècle. Depuis les premières réunions suivies par une demi-douzaine d'ONG il y a trois ans à New York les efforts incessants de Bill Pace en tant que coordinateur de notre coalition, et le travail d'autres militants du MFM, ont permis de faire coopérer plus de deux cent ONG en faveur d'une Cour criminelle internationale permanente.

Il est pratiquement miraculeux que le MFM ait été capable de coordonner les efforts d'autant d'ONG disparates venues d'autant de régions du monde et ayant autant de centres d'intérêt particuliers en vue de l'établissement de la CCI...

... C'est un modèle pour une coopération efficace des Organisations non gouvernementales dans d'autres domaines pour l'avenir...

Nous nous réjouissons de travailler avec les fédéralistes mondiaux pour affronter de nouveaux défis...

Benjamin Ferencz

Procureur au Tribunal de Nuremberg

La conception d'une seule communauté humaine a inspiré les théologiens et les philosophes tout au long de l'histoire. Mais l'humanité n'a pas encore su concevoir les mécanismes nécessaires pour assurer à tous ceux qui vivent à la surface de la terre de vivre dans la paix et la dignité humaine...

Les fédéralistes ont soutenu les Nations unies et le principe d'une justice exécutoire pour la Cour internationale de justice de même que pour les tribunaux criminels chargés de protéger les innocents de l'agression et des crimes contre l'humanité. Toutes ces avancées de même que la progression de la démocratie partout dans le monde sont le reflet de la quête indomptable de l'esprit humain pour la paix mondiale.

Le MFM doit être félicité pour sa détermination sans fin et ses réalisations afin de rendre cette planète meilleure pour tous.

Ce message est symbolique alors que Le Pen récidive dans ses provocations sur les « points de détail de la Seconde Guerre mondiale » et... que le gouvernement français négocie sa collaboration au Tribunal de La Haye sur l'ex-Yougoslavie (cf. édito du Monde) et tente de retarder, avec les Etats-Unis, la création de la CCI ou de la vider de son sens.

Nick Dunlop

Coordinateur international d'*EarthAction*
(coalition de 18000 ONG)

... Tout au long de leur existence, les fédéralistes mondiaux ont été les gardiens et les avocats de ce qui pourrait bien être l'idée la plus importante de notre époque : seul un système de gouvernance et de loi mondial démocratique est capable d'assurer un avenir sûr à l'humanité.

Même si cela doit encore prendre un demi-siècle, le rôle du MFM est aussi important aujourd'hui qu'en 1947. Peut-être plus important encore car la mondialisation progresse et les problèmes planétaires augmentent.

L'une des principales raisons pour la création d'*EarthAction* au Sommet de la terre de Rio en 1992 c'était précisément d'ajouter une nouvelle dimension à la stratégie globale pour la réforme du système international. Nous sommes dorénavant embarqués dans une série de campagnes pour augmenter la pression politique pour la réforme des Nations unies. Nous avons déjà collaboré étroitement avec le MFM sur ces sujets -très récemment en coorganisant un forum sur la réforme de l'ONU lors de la récente conférence « Sommet de la terre plus 5 » à New York- et nous nous réjouissons de continuer...

Textes traduits de l'anglais par Jean-Luc Prevel et Jean-François Billon.

Denis de Rougemont - Montreux 1947

L'attitude fédéraliste

*Au premier congrès de l'UEF
tenu à Montreux en août 1947
Denis de Rougemont
a présenté un rapport intitulé
" l'attitude fédéraliste "
dont la conclusion nous paraît
toujours actuelle :*

Il n'y a, dans le monde du XX^e siècle, que deux camps, deux politiques, deux attitudes humaines possibles. Ce ne sont pas la gauche et la droite, devenues presque indiscernables dans leurs manifestations. Ce ne sont pas le socialisme et le capitalisme, l'un tendant à se faire national et l'autre étatique. Ce ne sont pas la Tradition et le Progrès, qui prétendent également défendre la liberté. Et ce ne sont pas non plus la Justice et la Liberté, qu'il est impossible d'opposer en réalité. Aujourd'hui, repoussant tous ces anciens débats à l'arrière-plan, *il y a le totalitarisme, et il y a le fédéralisme*. Une menace et une espérance.

Cette antithèse domine le siècle. Elle est son véritable drame. Toutes les autres pâlisent devant elle, sont secondaires ou illusoirs, ou dans le meilleur des cas lui sont subordonnées.

Les principes du fédéralisme, tels que je viens de les rappeler, s'opposent diamétralement et point par point, avec une étonnante précision, aux dogmes des totalitaires. Tous les systèmes totalitaires, en effet, sont fondés sur l'hégémonie d'un parti ou d'une nation, sur l'esprit de système, sur l'écrasement des minorités et des oppositions, sur l'unification forcée des diversités, sur la haine des complexités vivantes, sur la destruction des groupes et sur le mépris des vocations, remplacées par une fiche de mobilisation professionnelle, politique et finalement militaire.

Le totalitarisme est simple et rigide, comme la guerre, comme la mort. Le fédéralisme est complexe et souple, comme la paix, comme la vie.

Et parce qu'il est simple et rigide, le totalitarisme est une tentation permanente pour notre fatigue, notre inquiétude, nos doutes et nos vertiges de démission spirituelle ; L'esprit totalitaire n'est pas dangereux seulement parce qu'il triomphe aujourd'hui de tous les autres ; mais surtout parce qu'il nous guette tous, à l'intérieur de nos

pensées, au moindre fléchissement de notre vitalité, de notre courage, du sens de notre vocation. Nous n'arriverons à rien de bon, dans ce congrès et dans tous ceux qui doivent le suivre, si nous ne restons pas en garde permanente contre les réflexes totalitaires qui peuvent affecter nos esprits, même et surtout quand nous parlons de fédéralisme. Si au contraire, à la faveur de ces débats, nous parvenons à développer des réflexes de pensée fédéraliste, si nous devenons nous-mêmes intégralement fédéralistes - fédéralistes comme on respire - la partie sera déjà plus qu'à moitié gagnée.

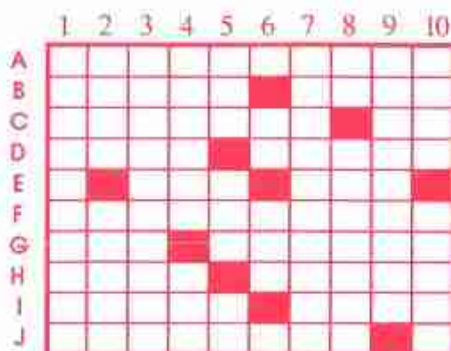
Messieurs les délégués, si l'Europe doit durer, c'est aux fédéralistes qu'elle le devra, et à eux seuls. Sur qui d'autre peut-elle compter, je vous le demande ?

Elle ne doit pas compter sur les gens au pouvoir. J'en connais peu qui aient l'intention de le laisser limiter, et c'est ce que nous demandons. Tous les gouvernements ont un penchant marqué à persévérer dans leur être, et même à lui survivre aussi longtemps que possible avec l'appui de la police. Or l'être des gouvernements, dans le monde actuel, c'est la souveraineté absolue. Tous les États nations qui se sont arrogés ces droits absolus sans devoirs, ont un penchant irrésistible à devenir totalitaires. Et ce n'est point que leurs hommes d'État soient particulièrement bêtes ou méchants, mais leur fonction leur interdit de céder un pouce et, dans l'état présent de l'opinion et des rivalités des partis, ils couraient le risque d'être accusés de trahison s'ils transigeaient un seul instant avec le dogme de la souveraineté absolue. L'union, la paix, que la plupart d'entre eux désirent, ne peut pas être leur affaire, pour des raisons absurdes mais techniques. Il faut donc les pousser dans le dos, voilà qui est clair, pour qu'ils acceptent un jour de renoncer non pas à la souveraineté même de leur nation, mais à son caractère absolu.

Et c'est l'agitation fédéraliste dans toute l'Europe qui les poussera

De cette agitation que je voudrais baptiser la nouvelle résistance européenne, nous nous déclarons responsables, par le seul fait que nous sommes ici, - que nous sommes convaincus cette fois-ci qu'on ne nous laissera plus le temps de rater - et que nous réalisons déjà l'Europe unie en fédérant tous ses fédéralistes.

FÉDÉMOTS par (6)



horizontalement :

A/ Plat pays qui, en 6 mois, s'est doté de deux sommets. B/ Sera le bon côté de l'euro - Moitié de moitié de Depardieu en *Maheu* (Germinal). C/ Festival de cane - 2 pour 15. D/ S'envoie en l'air ... à l'envers - Pas allemand. E/ Cible siglée de CSA - Ses *Contes* sont devenus *Histoires extraordinaires* avec Baudelaire. F/ Doct'homme des traditions. G/ Mois de tolérance - Avec Annan, Clinton le fait à peine à moitié. H/ Bordure d'écu - Kurdes, le sont de turcs pour turcs.

I/ Blanche, héroïne, de série noire - Ne lui manque que l'or pour être l'intime de Burma. J/ Très long temps sans queue ni tête.

verticalement :

1/ Les pompes y étaient spartiates ! 2/ Rapport au raisin - La coque il vaine. 3/ Qualité minimale de mondialiste ... 4/ Est capitale pour les arméniens - 3 lettres en désordre pour 2 types de désert. 5/ Ce sigle enflamme nos (intimes) rapports. - Triangle pour contourner les Bermudes - Pour *Etat-nation*, par ex. 6/ Tout le monde, en général - Des cadurciennes s'ébattent dans son lit. 7/ Ainsi se crut Bokassa (et tant d'autres !) 8/ Résistible *furor* de Brecht ... - Comme une pensée de Descartes ? 9/ Les Tuniques bleues y décimèrent, entre autres, les Cheyennes. 10/ Ses *chevaliers* d'antan sont aujourd'hui les *ilotters* - Estonie en V.O.

solution problème 5

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A	A	M	E	T	E	P	D	A	N	
B	M	O	M	E	H	E	R	O	S	
C	I	H	N	O	U	L	H	E	S	
D	E	T	T	R	A	T	A	L		
E	O	R	A	I	S	E	L	A		
F	R	E	L	I	O	R	E			
G	O	U	K	R	A	E	U	T		
H	E	X	I	A	M	E	O	R	E	
I	O	A	R	S	O	R	E	E		
J	E	C	L	A	I	E	U	S	E	

L'Europe des régions : du mythe aux réalités

- ♦ *Régions et peuples solidaires (RPS)*, regroupant plusieurs organisations régionalistes et fédéralistes de l'hexagone, dont nous avons déjà publié quelques prises de position ces derniers mois, a annoncé un colloque à l'Assemblée nationale le 13 janvier.
- ♦ Cette initiative a été prise en commun avec quatre parlementaires (Madame Christiane Taubira-Delannon - Guyane-, et Messieurs Yvon Abiven -Finistère-, André Aschiri -Alpes-Maritimes, et Noël Mamerc -Gironde).
- ♦ Comme le soulignent les organisateurs, cette initiative intervient alors que « Les 11 et 18 septembre derniers, les Écossais puis les Gallois, qui bénéficient depuis une quinzaine d'années d'une réelle autonomie culturelle, ont décidé par voie de référendum d'accéder à l'autonomie politique et économique dès l'an 2000. Ce faisant, la Grande-Bretagne va rejoindre le camp des États qui, dans l'Union européenne, ont opté pour un système fédéral (Allemagne, Autriche, Belgique), fortement régionalisé (Espagne, Italie) ou garantissant l'autonomie politique à certaines communautés régionales (Madère et les Açores au Portugal, les Sames et la minorité suédoise en Finlande, les îles Féroé et le Groenland au Danemark...). Cette évolution risque de laisser la France dans un isolement institutionnel qui soulève des questions dans une Europe toujours plus intégrée ».